

Mercredi 28 Mars 2018

Assemblées Générales Payées !!!

Mardi 20 Mars, nous avons exprimé par tract un résumé de la situation de l'entreprise telle qu'elle est vécue par nombre de collègues. Le rôle d'un syndicat est de partager les constats et de porter la volonté commune qui s'en dégage.

Séparément nous subissons les dégradations en cours, ensemble nous pouvons influencer sur le cours des événements. Pour cela, nous vous proposons d'en discuter tou(te)s ensembles :

Mardi 3 Avril de 18 à 19 h et de 19 à 20 h pour les équipes d'après-midi.

Mardi 3 Avril de 20 à 21 h pour les équipes de nuit.

Mercredi 4 Avril de 10 à 11 h pour les équipes de matin, JC, JN et Ste Hélène.